

PROJET ÉDUCATIF

École Jacques-Ouellette

Le but de notre projet

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

La périodicité de l'évaluation du projet éducatif est déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire. Ce faisant, il a été convenu qu'une première évaluation du projet éducatif sera effectuée au cours de l'automne 2025 et qu'il sera par la suite évalué annuellement. Par ailleurs, l'école mettra en œuvre les moyens prévus dès 2024-2025.

NOTRE MISSION ÉDUCATIVE

Notre école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. Elle réalise cette mission dans le cadre de son projet éducatif.

Notre vision

Au-delà de la vision

L'école Jacques-Ouellette, un environnement inclusif où les apprentissages sont accessibles aux élèves aveugles et malvoyants présentant de grands défis grâce à un enseignement spécialisé déployé à travers des expériences éducatives authentiques.

Nos valeurs

Respect des différences

Autonomie et Accessibilité

Bien-être et appartenance

Engagement et collaboration

Contexte

L'ENVIRONNEMENT INTERNE ET EXTERNE

L'école Jacques-Ouellette est un service suprarégional de scolarisation en déficience visuelle qui accueille des élèves aveugles et malvoyants âgés de 4 à 21 ans, avec ou sans déficiences ou troubles associés. Les élèves proviennent des CSS des régions de la Montérégie, de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Basses-Laurentides. Nos élèves présentent des limitations importantes et complexes; les adaptations nécessaires requièrent des aménagements physiques, une organisation des services et des approches pédagogiques spécifiques souvent difficiles à mettre en place dans leur milieu d'origine. Dans un environnement physique adapté aux limitations visuelles des élèves, l'école met en place une organisation scolaire spécifique et offre un enseignement spécialisé permettant aux élèves de développer les compétences des programmes, leur socialisation et leur autonomie.

L'enseignement spécialisé repose sur l'évaluation des besoins spécifiques de chaque élève, en lien avec sa déficience visuelle et son développement général, et concerne les domaines suivants du Curriculum en déficience visuelle: l'apprentissage de stratégies compensatoires, y compris le braille, le développement de la compétence numérique, le développement des habiletés manuelles et de l'efficacité sensorielle, le développement des habiletés sociales, l'orientation et le choix de carrière, ainsi que l'autodétermination. L'école travaille en partenariat avec le milieu communautaire et de la santé, plus particulièrement avec l'Institut Nazareth-et-Louis-Braille qui offre des services de réadaptation à la grande majorité des élèves de l'école. La collaboration étroite que nous entretenons avec les centres de réadaptation et avec la Fondation des aveugles du Québec nous permet d'accompagner nos élèves dans l'apprentissage de l'orientation et mobilité, des activités de la vie quotidienne et des activités de récréation et de loisirs. L'école offre un service de production de matériel adaptée aux conditions visuelles des élèves. L'équipe adapte en braille, en caractères agrandis et en E-Text le matériel pédagogique d'appoint. L'école fournit aussi les adaptations aux élèves utilisateurs de braille du CSS Marie-Victorin. L'école Jacques-Ouellette offre également un service national de bibliothèque adaptée aux élèves aveugles et malvoyants des CSS francophones du Québec. Pour remplir cette mission, l'école est désormais mandatée par le MEQ.

Portrait des
résultats des élèves

→ CLIQUER ICI

Portrait au
30 septembre

→ CLIQUER ICI



ZONES DE FORCE

Les parents et les familles font confiance à l'école et apprécient l'encadrement offert.

Les élèves sont motivés et démontrent une grande persévérance.

Les élèves aiment l'école, ont des amis à l'école, développent un fort sentiment d'appartenance à l'école.

L'école peut compter sur des ressources spécialisées dans l'enseignement du braille et des compétences numériques.



ZONES DE VULNÉRABILITÉ

La faible autonomie des élèves et leur difficulté à maintenir un effort soutenu, combinées à la complexité des compétences supplémentaires qu'ils doivent acquérir ainsi qu'à l'apprentissage particulier des outils et méthodes de travail spécifiques à la déficience visuelle, rendent les apprentissages scolaires considérablement plus difficiles.

École Jacques-Ouellette					
Enjeux	Orientations	Objectifs	Indicateurs	Situation initiale	Cible
L'expertise du personnel et la qualité des services offerts aux élèves aveugles et malvoyants.	1. Valoriser les services éducatifs spécialisés en déficience visuelle offerts à l'école Jacques-Ouellette.	1.1 Augmenter la proportion du personnel de l'école engagé dans une démarche de formation continue en déficience visuelle.	Le pourcentage des intervenants qui participent à un dispositif reconnu de formation continue dans le but d'augmenter leurs compétences professionnelles en déficience visuelle.	25	60
		1.2 Augmenter le niveau de collaboration avec les intervenants des organismes externes.	Le nombre d'activités ou de projets collaboratifs impliquant des organismes en lien avec notre mission et atteignant l'un des niveaux les plus élevés (coopération, coordination, collaboration et intégration) du Spectre de la collaboration du Tamarack Institute. (Voir le document "Le spectre de la collaboration, Tamarack Institute" déposé dans la section Document.)	9	12
		1.3 Augmenter le nombre d'élèves référés à l'école pour qui le service de scolarisation en déficience visuelle est nécessaire à leur bien-être et à leur réussite éducative.	Le nombre d'élèves inscrits à l'école au 30 septembre.	38	55
		1.4 Augmenter le nombre de milieux scolaires ayant recours à nos services.	Le nombre de demandes faites par les milieux scolaires pour l'un des services suivants: l'emprunt de livres à la bibliothèque, l'adaptation de matériel au SPA, le soutien de la PDDV et tous les autres services que l'école pourrait développer pour les élèves scolarisés à l'extérieur de l'école Jacques-Ouellette.	98	120
La réussite éducative de nos élèves.	2. Accroître la réussite de nos élèves en considérant leurs forces, leurs différences et leurs besoins spécifiques à la déficience visuelle.	2.1 Augmenter la proportion des élèves de l'école qui atteignent annuellement tous les objectifs fixés dans leur plan d'intervention ou dans leur démarche TEVA.	Le pourcentage des élèves qui réussissent à atteindre tous les objectifs de leur PI ou de leur démarche TEVA.	70	90
		2.2 Porter à 100% la proportion des élèves de l'école qui bénéficient d'un plan d'action en déficience visuelle.	Le pourcentage des élèves de l'école pour lesquels a été élaboré un plan d'action portant sur les compétences spécifiques à la déficience visuelle (référence: "Expanded core curriculum")	0	100
L'épanouissement de nos élèves.	3. Offrir un environnement éducatif visant l'autonomie et la participation sociale des élèves..	3.1 Augmenter le nombre d'activités ou de projets de nature sociale proposés aux élèves par l'équipe-école.	Le nombre d'activités ou de projets de nature sociale dans lesquels des élèves de l'école interagissent de façon significative avec des personnes extérieures à leur cercle d'amis et d'intervenants (stages en emploi, bénévolat, projet commun avec des élèves d'une école régulière, etc.)	5	10